



We-Search

LA CENTRALITÉ DU CABINET MINISTÉRIEL DANS LE POLICYMAKING BELGE : ANALYSE D'UNE RÉSISTANCE STRUCTURELLE

Jérôme VERHEUGEN*

We-Search Journal | Revue 2022

2022 | pages 35-41

ISSN : 2684-596

Pour citer cet article :

VERHEUGEN, Jérôme, « La centralité du cabinet ministériel dans le *policymaking* belge : analyse d'une résistance structurelle », in *We-Search Journal*, 2022, pp. 35-41

<http://www.we-search.be/>

* Étudiant en MA2 en administration publique (ULB)

Jérôme Verheugen

LA CENTRALITÉ DU CABINET MINISTÉRIEL DANS LE POLICYMAKING BELGE : ANALYSE D'UNE RÉSISTANCE STRUCTURELLE

Abstract

Malgré la tentative de réforme initiée par Copernic, la centralité du cabinet ministériel dans le processus d'élaboration des politiques publiques reste une réalité en Belgique, il s'agira ici d'analyser les tenants d'une telle résistance structurelle. Nous verrons que le cabinet ministériel a été taillé « pour et par » les propriétés inhérentes de notre système politique. Dans notre espace institutionnel complexe, il permet d'une part, du fait de sa nature « superstructurelle », de remédier à des problèmes de coordination et de flexibilité. D'autre part, du fait de sa nature intrinsèquement partisane, il apporte des solutions à des enjeux d'expertise et de loyauté.

Introduction

Traiter du rôle des cabinets ministériels dans la fabrique des politiques publiques en Belgique est l'objectif qui sous-tendra tout le développement qui suivra au fil de ses lignes.

Dans ce cas précis, et bien que cela semble aller à contre-courant de l'ambition de systématisation propre au travail académique, il faut céder à la tentation de l'idiosyncrasie tant l'amplitude et les proportions prises par les cabinets ministériels en Belgique sont quasiment endémiques. Un traitement analytique complet passera donc par une contextualisation rigoureuse nous permettant de bien nous figurer l'espace politique dans lequel l'objet de nos recherches s'est perpétué voir s'est « primordialisé ». On constatera à cette occasion, qu'il est judicieux de dépasser la dichotomie entre *politics* et *policies* tant l'impact du « jeu politique » est un facteur important dans l'historique des cabinets ministériels.

Nous verrons ensuite dans la revue de la littérature que d'intéressantes approches coexistent sur le sujet. Après vous les avoir présentées, j'aimerais au confluent de ces éclairages théoriques questionner ce qui se cache derrière la résistance de la structure « cabinet », plus spécifiquement j'essayerais de comprendre pourquoi et comment elle a été en mesure, malgré les offensives répétées à son égard, de préserver sa centralité au cœur du processus de *policymaking*. Je pense qu'un travail abouti, passera par une analyse dépassionnée de l'objet, sans éluder la connotation péjorative souvent rattachée aux « cabinettards », qui pourrait, je pense, être révélatrice de pas mal de choses.

L'action publique et le travail politique effectué en amont de celle-ci restent assez peu étudiés en Belgique. Le cabinet ministériel est un bon exemple parmi ces multiples objets politiques non formalisés qui gravitent dans notre espace politique. Passer outre son analyse serait dommageable

tant, et je le détaillerai dans le corps de mon travail, leur impact sur la forme que prennent les politiques publiques autant que sur leur fond est déterminant.

Le contexte néocorporatiste et participatif belge

On ne peut comprendre pourquoi le cabinet ministériel s'est imposé quasiment exclusivement chez nous (en tous cas dans une taille aussi importante) (Göransson, 2018, pp.259-274), si on ne prend pas en compte les caractéristiques inhérentes à notre système politique.

Le cabinet est symptomatique de ce mode de gouvernance néocorporatiste qui laisse beaucoup de place à la concertation et intègre des parties prenantes non-étatiques. Si l'implémentation des politiques publiques s'effectue parfois via une externalisation, il est compréhensible que l'élaboration des politiques publiques passe également par le dialogue avec des interlocuteurs externes issus de la société organisée et du monde associatif (intra et extra-pilier). Nous le développerons dans la section portant sur la théorie néo-institutionnaliste mais dans ce mode de gouvernance, le cabinet est celui qui apporte le plus de gages de flexibilité et de coordination eu égard à la multiplicité des acteurs en présence (Göransson & Eraly 2015, p.706).

Initialement prévu comme un intermédiaire entre le ministre et ses services (Stenmans 1999, p.72), le cabinet dans son architecture actuelle cannibalise la fonction exécutive de l'administration ainsi que plusieurs stades des politiques publiques et il en résulte que l'appareil administratif assume de plus en plus un rôle uniquement transitoire dans la gestion des affaires. Ce cercle vicieux où le cabinet prend le dessus sur l'administration en s'accaparant aussi la fonction d'analyse des dossiers sous l'angle de leur faisabilité technique, administrative, juridique et budgétaire, a déjà été analysé dans la littérature (Göransson, 2019). Jusqu'au tout début des années 90, c'est réellement une espèce de carrousel infernal entre fonction publique, cabinets, postes à responsabilité dans les entreprises publiques et même la magistrature qui se déploie (De Winter, Lieven & Patrick Dumont 2006, p.970). Ceci est bien le témoignage qu'une conception dichotomique et scindée du rapport entre stratégique et opérationnel n'existe qu'en théorie. Nous en avons la preuve avec l'inexistence de division fonctionnelle entre l'administration et le politique. La forte mobilité des « cabinetards » entre l'administration et les cabinets illustre bien la somme de ses interrelations et interdépendance qui structure informellement toute l'interface politico-administrative belge.

En 1999, le cabinet ministériel a été identifié comme le « nœud gordien » de la crise de gouvernance vécu par fonction publique belge au cours de la décennie (Brans 2006, p.69). Le législateur a voulu le trancher via la réforme Copernic. Reste que l'on peut légitimement s'étonner du rôle prépondérant que le cabinet ministériel a conservé dans les processus de *policymaking*. En effet son influence latente auprès du ministre n'a en rien régressée avec le temps, avec toujours cette implication substantielle dans l'identification et la formulation des problèmes, et dans l'élaboration des politiques publiques et leur mise en œuvre concrète (Walgrave 2004, p.3).

État de la littérature et approches dominantes

Au niveau belge, le caractère central et national des logiques de cabinet n'a pas échappé aux chercheurs, ainsi une littérature foisonnante s'est développée sur le sujet. Il y a plusieurs angles d'approche qui dominent dans la littérature ; deux particulièrement retiennent mon attention tant

ils permettent de comprendre toute la spécificité des mécanismes de cabinet. Notons que les écrits sur la question se concentrent essentiellement sur la période allant du début des années 90 jusqu'à 2005 puisque successivement en une quinzaine d'années, on est passé d'une pleine puissance des cabinets à une remise en cause de leur existence qui a abouti à leur suppression pour finir avec, dès 2003, leur réhabilitation progressive bien qu'informelle.

Si on se cantonne à une approche sociologique, le cabinet ministériel se fonde dans deux catégorisations :

D'une part, celle de l'instrument de l'action publique, mise en exergue dans une approche critique et qui nous permet de l'analyser au-delà de sa rationalité technique pure voire en débordement de celle-ci (Pillon & Vatin 2003). Elle est marquée par la propension du cabinet ministériel à privilégier certains acteurs et intérêts en leurs offrant des ressources et des opportunités.

D'autre part celle de l'institution car il charrie un ensemble plus ou moins coordonné de règles et de procédures qui gouvernent les interactions et les comportements des acteurs et des organisations (Lascoumes & Le Galès 2004, p.15). Dans ce cadre, nous développerons donc une analyse empruntant aux théories du néo-institutionnalisme sociologique.

Ces deux approches sont à mes yeux les plus pertinentes en plus d'être complémentaires.

Le cabinet vu comme un instrument partisan dans l'approche critique

Cette approche nous permet d'aller au-delà des simples théories fonctionnalistes, en examinant davantage que les objectifs poursuivis par la politique publique, les valeurs qui sont portées par l'instrument mobilisé. À cet égard, nous suivrons les bons conseils de Lascoumes, qui nous enjoint à toujours procéder à une analyse des intérêts impliqués dans le choix des instruments (Lascoumes & Le Galès 2004, p.31), ces derniers produisant « des effets spécifiques indépendants des objectifs poursuivis et qui structurent, selon leur logique propre, l'action publique ». Le cabinet ministériel n'est donc pas un dispositif neutre, il entre bien dans la catégorie de ces « *pilotes invisibles de l'action publique* » identifiés par Dominique Lorrain (Lascoumes & Le Galès 2004, p.28). En effet, on peut raisonnablement le décrire comme une extension du parti politique au sein des exécutifs, il dispose pourtant d'un poids important sur l'ensemble des appareils étatiques fédéraux et fédérés et, par extension sur la coordination interministérielle si déterminante en Belgique. Pour Walgrave, cette centralité des cabinets ministériels est la matérialisation de l'emprise partocratique sur l'élaboration des politiques publiques en Belgique (Walgrave 2004, p.7).

Particratie et cabinets ministériels seraient donc intimement voire corrélativement liés¹. D'ailleurs le recrutement au sein de ces cabinets ministériels semble dans les faits lui aussi relié au parti-pilier : il n'est pas rare que des collaborateurs soient suggérés (voire imposés) par l'état-major de parti (De Winter 1996, p.332) quand ils ne proviennent pas directement de ses différents organes (Göransson 2019, p. 2). Dans les faits, les « cabinettards » sont à 86% membres du parti (Suetens, Mik & Stefan Walgrave 2001, p.197) et le plus souvent ils entretiennent *a minima* des liens réguliers

¹ “Scholars have tried to measure the level of partitocracy in Belgium using different indicators: [...] the use of ministerial cabinets” (VAN HAUTE, Emilie, *et al.*, 2013, p. 71)

avec le parti et veillent à ses intérêts (en s'attachant à des critères tels que l'impact des mesures sur l'image du parti et les réactions potentielles de la base électorale) (Göransson & Eraly 2015, p.705).

Au-delà de cette finalité de contrôle pour les partis bien mise en évidence dans la littérature (Brans 2006, pp.61-77), les cabinets pourraient également se révéler être un outil déguisé de financement des partis² et en première ligne lorsqu'il s'agit de remplir effectivement l'important rôle de « *providing pillar-friendly legislation* » (Hellemans 2020) autrement dit on s'y emploie à pousser des législations et des politiques de subventions favorables au parti-pilier et à son image en relayant des demandes issues de l'agenda politique partisan à l'intérieur même des gouvernements (Göransson 2019, p.15).

Mais limiter les causes de la prédominance des cabinets ministériels à un conservatisme partisan exacerbé est à mes yeux une démonstration incomplète. Ci-dessous nous mettrons en exergue, dans une veine plus néo-institutionnaliste, d'autres raisonnements nous aidant à comprendre comment et pourquoi la logique du cabinet a dominé et a résisté jusque'ici.

Le cabinet vu comme une réponse pragmatique à un système complexe dans l'approche néo-institutionnaliste du choix rationnel

Si malgré ses inconvénients bien identifiés, le cabinet ministériel a subsisté jusqu'à aujourd'hui, c'est aussi que celui-ci, en sa qualité d'institution, a apporté et apporte toujours un cadre stable et fonctionnel matérialisé par un ensemble coordonné de règles qui gouverne les interactions et les comportements et ce dans un espace politique très complexe et polycentrique où l'impératif de pacification communautaire prime souvent (Göransson & Eraly 2015. p.710).

Cette assertion est rattachable au néo-institutionnalisme du choix rationnel (Delori 2019, p.379) dans lequel on postule une rationalité limitée des acteurs qui se contentent d'une solution satisfaisante et réaliste à défaut d'une panacée. Dans notre développement, nous allons mettre la lumière sur ces pratiques routinières et ces préférences fixes qui conditionnent *de facto* la décision.

Le cabinet serait construit **pour et par** le système institutionnel belge. Malgré tous ses « défauts » mis en exergue par l'approche critique, il répondrait suffisamment bien aux exigences de cette structure complexe pour s'enraciner durablement dans ses rouages. Que cela soit par sa plasticité, par ses contacts avec les groupes d'intérêt corporatistes ou par son importante dimension informelle permettant une précieuse économie de la conflictualité (Göransson 2019 p.7), il serait tout à fait en mesure d'assumer le rôle d'épicentre de la plupart des politiques publiques. Selon cette vision, le cabinet ministériel proposerait des réponses pragmatiques face à des enjeux de coordination, de flexibilité, d'expertise et de loyauté que l'administration rigide et bureaucratisée peinerait à dépasser.

Apports du cabinet sur les enjeux de coordination et de flexibilité

On peut parler d'un gain en termes de flexibilité car le cabinet offre une intéressante voie d'accès et de contact entre le politique et les acteurs de terrain membres de la société organisée et sensées

² Certains membres feraient officiellement partie de la composition des cabinets mais ne s'y rendent jamais étant donné qu'ils mènent leurs activités politiques ailleurs (Pelgrims, 2001).

pour certains appliquer les politiques publiques construites en amont. Dans les faits, les cabinets ministériels ont pris la main et la conserve dans l'élaboration des politiques car ils sont les plus à même de mettre en œuvre des politiques publiques en accord avec des groupes d'intérêt et d'en assurer le suivi effectif car bénéficiant souvent d'affinités avec le pilier et donc souvent d'un historique avec le terrain. Globalement, ils sont en mesure de structurer une action collective dont la colonne vertébrale semble être une capacité à faire le lien entre les décideurs et les corps intermédiaires.

Le cabinet apparaît donc comme un traceur de continuité et cela est favorisé par la présence d'un triptyque Cabinet-Parti-Pilier, qui permet d'assurer la pérennité des politiques publiques amorcées. Dans les faits, ce trio a souvent plus de poids que ministre-cabinet-administration. Le cabinet brille aussi par ses capacités à absorber la charge des incertitudes et à passer outre la rigidité et les cloisonnements propres aux administrations bureaucratiques. Concrètement le cas de l'« intercabinettisation » est parlant à plus d'un titre. Dans un régime de coalition rempli de contraintes d'interdépendance souvent conflictogènes, ce mécanisme survient au préalable de la plupart des décisions gouvernementales en offrant la possibilité d'ajustements mutuels entre les partenaires. Cela permet la pacification du conflit par un réseau quasiment informel (l'entourage ministériel) qui par le biais de l'« intercabinettisation » (chargée d'absorber un maximum de conflictualité) des décisions gouvernementales se substitue à l'administration pour tout ce qui concerne la coordination proprement dite (Göransson 2019, p.8). Selon Pelgrims (Pelgrims 2002, p.648). Si l'administration prétend un jour se saisir de toutes ces missions de coordination et d'harmonisation actuellement assumées par les cabinets, elle devra tout simplement se calquer sur la structure et la culture organisationnelle de ces derniers.

Apports du cabinet sur les enjeux d'expertise et de loyauté

Dans l'imaginaire collectif, c'est une compréhension dépréciative qui domine lorsque l'on traite des cabinets ministériels. Pourtant, l'un des motifs permettant d'expliquer pourquoi cet instrument si décrié continue à se perpétuer est peut-être son apport d'expertise mâtinée de loyauté idéologique. Nous allons le développer, mais je pense qu'il faut se détacher de l'idée qui voudrait que ces deux points soient antinomiques.

Dans la pratique, le pilier met à la disposition de son parti-relais un *pool* de personnalités issues d'organisations-sœurs (syndicats, centres d'étude, associations culturelles, fédérations, comités, universités). Cela est bien utile pour dénicher des candidats déjà « adoués » par les instances des piliers et donc initiés aux arcanes de la vie politique (Piette 2013, pp.61-74). Le ministre cherchant à se construire un entourage partageant avec lui un même corpus idéologique et une hiérarchie de valeurs globalement similaires, nombre de « cabinetards » seront justement issus de la même culture politique :

Volgens de onderzoekers hebben kabinetsleden een streepje voor op ambtenaren om samen te werken met de minister, omdat zij een politieke cultuur aankleven die veel dichter staat bij die van de minister³. (Pelgrims 2002, p.632)

³ Traduction : Selon les chercheurs, les membres du cabinet ont un avantage sur les fonctionnaires lorsqu'il s'agit de travailler avec le ministre, car ils adhèrent à une culture politique beaucoup plus proche de celle du ministre.

Cette garantie de loyauté est très valorisée du fait de la nature intrinsèque de notre système politique. J'entends par là que dans un régime instable et proportionnel où les coalitions gouvernementales se font et se défont, une administration peut être amenée dans un court laps de temps à travailler avec plusieurs ministres successifs de couleurs politiques variables. Dans un premier temps, le ministre préfère donc assez logiquement disposer d'un cabinet sur lequel il peut s'appuyer sans craindre des « obstructions idéologiques ». Ces « parqués » par le parti s'assureront principalement de renforcer ou au moins de ne pas déforcer le maillage associatif auquel ils sont liés, ils assureront également un suivi de « *the decision-making of other ministers* » et de « *safeguard the party's interest* » (De Winter & Dumont 2006, pp.960-962).

De plus, il faut garder à l'esprit que ce personnel politique maîtrise bien les codes spécifiques de cette société organisée dont il est souvent issu et qu'il émerge donc comme un parfait intermédiaire entre le politique et les parties prenantes souvent impliqués à différents stades du *policymaking*. On est en plein dans la logique de pilier où l'on mobilise et consulte le réseau idéologique, et ce autant formellement que informellement, en amont et en aval d'une action publique pour s'assurer de sa réelle mise en application et de sa pérennité.

Nous l'avons montré ci-dessus, le cabinet ministériel est taillé sur mesure pour la participatie et la concertation. Aux vues des autres outils existants, le cabinet apparaît bel et bien comme un instrument très pratique pour effectuer le travail de *policymaking*. Au fur et à mesure des années et des réformes, il n'a pas dénié cette qualité et a su progressivement s'intégrer pleinement dans le pilotage politique, se « naturaliser ». Il rejoint en cela le « caractère incrémental et automatique du fonctionnement de l'instrument » mis en évidence par Bezes (Bezes 2012, p.29). Il est frappant de constater à quel point il s'insère parfaitement parmi ses instruments qui se reposent en grande partie sur la discrétion et sur les effets de dépendance qu'ils créent (Lascoumes & Le Galès 2004, p.36).

Les tenants d'une résistance politicienne face à un assaut législatif

Regarder comment l'instrument et ses utilisateurs ont réagi face aux velléités de suppression de leur système peut s'avérer être un intéressant révélateur. Avant de conclure, j'aimerais donc développer une réflexion axée sur des enjeux plus « politicien » gravitant autour de la réforme de l'entourage ministériel.

Il est communément reconnu que la logique de cabinet a provoqué des problèmes de neutralisations mutuelles voire d'obstructions au sein des structures administratives (Piroux 2010, p.189). Néanmoins dans un premier temps le cabinet a offert la possibilité pour les ministres « progressistes » de s'affranchir du soutien d'une administration politisée, 60% des hauts fonctionnaires étant rattachés aux partis démocrates-chrétiens dans les années 90 (Dierickx 1993). Par la suite, avec l'émergence de nouveaux acteurs tels que par exemple les partis verts, se voulant porteurs de bonnes pratiques et de renouveau, la pression se fait de plus en plus forte sur le mécanisme de cabinet. En fait, ces nouveaux partis voient plus largement dans le mécanisme de cabinet une émanation concrète d'un système qu'ils dénoncent :

*Consociational democracies have indeed witnessed the rise and success of parties protesting against both the vertical encapsulation and the clientelist logic of consociationalism. Examples include [...] the Belgian Volksunie, Greens and VlaamsBlok*⁴. (Luther 1999, p.10)

En conséquence, on retrouve dans la réforme Copernic une volonté de remettre la fonction de conseil politique dans les mains de la fonction publique ordinaire, via un rééquilibrage des tâches et de la coordination entre l'administration et les cabinets politiques. Cependant, je pense que comme souvent le contenu de cette réforme est à considérer à l'aune des us et coutumes belge de tractations partitocratiques : au sein de l'arc-en-ciel Verhofstadt I, chaque tendance idéologique a voulu inclure dans le plan Copernic la vision qu'elle se faisait d'une réforme de modernisation administrative.

Les libéraux plébiscitaient l'intégration d'outils issus du NPM, la composante flamande des socialistes, pour sa part, alléchée par les succès électoraux blairistes outre-manche s'est vite conformée à cet idéal moderniste très social-libéral bien incarné par la personne de Luc Van den Bossche, ministre de la Fonction publique et initiateur de ladite réforme. De leur côté, les écologistes se voulant les parangons d'une nouvelle culture politique ont voulu remettre les hauts fonctionnaires au centre du jeu via la mise en place des cellules stratégiques. Au-delà de cette volonté affichée, je pense que l'on peut aussi envisager ce positionnement comme une offensive menée contre les atouts et l'influence des partis-piliers dans l'élaboration des politiques publiques. En effet, arrivés au pouvoir sur le tard⁵ et moins bien dotés en termes de pilier que ses concurrents traditionnels, les écologistes ne disposent pas de ces organisation-sœurs à même de leur fournir un entourage ministériel expert et idéologisé⁶. Via Copernic, ils tentent, sans succès finalement, de remplacer les cabinets ministériels par de nouveaux organes politico-administratifs⁷ qui, bien que soutenant toujours le ministre, sont également censés consacrer l'autonomie et la responsabilisation de la direction des services publics (Drumaux 2010, pp.23-44). Reste que dans la pratique le haro sur l'hypertrophie des cabinets ministériels s'avère très limité ou superficiel, les dispositions transitoires garanties afin d'assurer la continuité de la législature permettant à la plupart des ministres de minimiser ou de détourner les modifications sur leurs entourages (Göransson 2015, pp.19-20). Les nouvellement créées « cellules stratégiques » (re)deviennent rapidement des simili-cabinets⁸ et on en revient *de facto* à la situation d'avant Copernic (Thijs & Van De Walle 2005, p.34). Ajoutons à cela la débâcle électorale des partis verts en 2003 et l'on prend mieux conscience de l'énorme résistance structurelle des cabinets ministériels (toute l'implémentation d'un pan de la réforme Copernic ayant été contrée) mais aussi de leur apport fonctionnel pour l'instant inégalé.

⁴ Traduction : Les démocraties consociatives ont en effet connu l'essor et le succès de partis protestant à la fois contre l'encapsulation verticale et la logique clientéliste du consociationalisme. Parmi les exemples belges, on peut citer [...] la Volksunie, les Verts et le VlaamsBlok.

⁵ Tous niveaux de pouvoir confondus, leurs premières participations à des exécutifs remontent à 1999.

⁶ Au point qu'ils recruteront dans les rangs de la démocratie chrétienne mise dans l'opposition (WALGRAVE, Stefaan, *et al.*, 2004 p.21.)

⁷ Les conseils stratégiques, les cellules stratégiques et les secrétariats personnels des ministres.

⁸ Du fait de glissements successifs, on constate à nouveau une proximité de l'organe avec le ministre plutôt qu'avec le président du comité de direction du SPF, un libre-choix du ministre dans le recrutement, etc.

Conclusion

Cet article a pu apporter quelques clés de compréhension permettant de mieux situer le rôle du cabinet ministériel dans les processus d'action publique en Belgique et de mieux saisir les déterminants de sa résistance structurelle. Il est taillé pour et par les propriétés inhérentes de notre système politique (du fait de sa nature explicitement partisane) et institutionnel (du fait de sa nature « superstructurelle »).

Le commentaire plus politique développé en amont l'illustre bien ; plus qu'une simple ingérence partisane au sein des exécutifs, les cabinets s'inscrivent pleinement dans un fonctionnement endémique à la Belgique, leurs voix priment à presque tous les stades du *policymaking* et cela notamment parce qu'ils ont offert des réponses pragmatiques à des acteurs en demande d'instruments « simplifiants » dans un environnement très complexe. Son statut de passage quasi obligatoire pour toute action politique s'est donc imposé au point d'éroder d'autres instruments et de se substituer à d'autres lieux de l'action publique. Cette position au cœur du système, bien qu'elle ait été contestée à maintes reprises, reste une réalité.

Je conclurais par un succinct exercice de prospective : la logique de cabinet est symptomatique de la croissance de l'« informel » comme possible retour de bâton des procéduralisations excessives et contre-productives. Pour le dire autrement, il permet le court-circuitage d'un système complexe et d'une bureaucratie rigide (au dépend tout de même de la transparence démocratique). Difficile donc dans un avenir proche d'envisager un déclin de la logique des cabinets, d'autant qu'ils ne paraissent pas incompatibles avec la *network governance* vers laquelle l'on tend dernièrement. Pourtant, certaines réformes se sont extraites de ce creuset ; c'est le cas du décret paysage par exemple où le travail exploratoire a été réalisé via un processus de co-construction avec le terrain et dont la mise en œuvre devrait être confiée à l'administration, les cabinets étant donc, pour le coup, rangés au même niveau que les autres acteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques

BRANS, Marleen, *et al.* « Observations comparée sur les tensions entre les conseils stratégiques professionnels et le contrôle politique en Belgique et aux Pays-Bas », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 72, no. 1, 2006, pp. 61-77.

BEZES, Philippe, « État, experts et savoirs néo-managériaux. Les producteurs et diffuseurs du New Public Management en France depuis les années 1970 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 193, no. 3, 2012, pp. 16-37.

DE WINTER, Lieven, « Party encroachment on the executive and legislative branch in the Belgian polity », *Res Publica* 38(2), 1996, pp. 325-352.

DE WINTER, Lieven & Patrick DUMONT, « Do Belgian Parties Undermine the Democratic Chain of Delegation? », *West European Politics*, vol. 29, no. 5, Routledge, 2006, pp. 957-976.

DRUMAUX, Anne, « La réforme « Copernic » : du big-bang à la « culture de l'espoir » », *Pyramides*, 20, 2010, pp. 23-44.

HELLEMANS, Staf, « Pillarization ('Verzuiling'): On Organized 'Self-Contained Worlds' in the Modern World. », *The American sociologist*, 51, 2, 2020, pp. 124-147.

GÖRANSSON, Marie, « La réforme des cabinets ministériels », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2254, no. 9, 2015, pp. 5-38.

GÖRANSSON, Marie, « Le développement de la responsabilité des hauts fonctionnaires : analyse des dispositifs mis en place en Belgique, au Danemark et en Suisse », *Revue française d'administration publique*, vol. 166, no. 2, 2018, pp. 259-274.

PELGRIMS, Christophe, « Ministeriële kabinetten als flexibele brug tussen politiek en administratie: Een onderzoek naar de instroom in de ministeriële kabinetten. », *Res Publica*, 44.4, 2001, pp. 627-650.

PIETTE, Valérie, « Des difficultés d'être *outsiders* dans le paysage politique belge : de la bonne ménagère à Miss Flandre », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, vol. 19, no. 1, 2013, pp. 61-74.

PIRAUX, Alexandre, « Bilan raisonné et mise en perspective des réformes administratives fédérales en Belgique », *Pyramides*, 20, 2010, pp. 189-212.

SUETENS, Mik & Stefan WALGRAVE, « Belgian Politics without Ministerial Cabinets? », *Acta Politica*, 36, 2001, pp. 180–205.

THIJS, Nick & Steven VAN DE WALLE, « De Ducpétiaux à Copernic : 150 années de réformes administratives en Belgique », *Administration publique : revue du droit public et des sciences administratives*, n° 1, 2005, pp. 33-50.

VAN HAUTE, Emilie, *et al.*, « Party Members in a Pillarised Partitocracy. an Empirical Overview of Party Membership Figures and Profiles in Belgium. », *Acta Politica*, vol. 48, no. 1, 2013, pp. 68-91.

Ouvrages scientifiques

DIERICKX, Guido & Philippe MAJERSDORF, *La culture politique des fonctionnaires et des hommes politiques en Belgique*, Brugge, Van den Broele, 1993, 210 p.

LASCOURMES, Pierre & Patrick LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2004, 370 p.

PILLON, Thierry & François VATIN, *Traité de sociologie du travail*, Toulouse, Octares, 2003, 512 p.

STENMANS, Alain, *La transformation de la fonction administrative en Belgique : administration publique et société*, CRISP, Bruxelles, 1999, 543 p.

Chapitres d'ouvrages collectifs

DELORI, Mathias, « Néo-institutionnalisme du choix rationnel », dans : Laurie Boussaguet (éd.), *Dictionnaire des politiques publiques. 5^e édition entièrement revue et corrigée*. Presses de Sciences Po, 2019, pp. 375-382.

GÖRANSSON Marie & ERALY Alain, « Les cabinets ministériels en Belgique, entre coalition et participatie », dans : EYMERI-DOUZANS, Jean-Michel, *et al.*, *Le règne des entourages : cabinets et conseillers de l'exécutif*. Sciences-Po, les presses, 2015, pp.703-719.

LUTHER, Kurt Richard, « A Framework for the comparative analysis of political parties and party systems in consociational democracy », dans: Kurt Richard LUTHER & Kris DESCHOUWER (eds.), *Party Elites in Divided Societies*. London: Routledge, 1999, 312 p.

Working paper

GORANSSON, Marie, *Les cabinets ministériels. Leur rôle central dans la prise de décision gouvernementale en Belgique.*, Permanent Study Group 17, “Sociology of the State: Reforms & Resilience”EGPA, 2019.

WALGRAVE, Stefaan, *et.al.*, *Ministerial cabinets and partitocracy A career pattern study of ministerial cabinet members in Belgium*, PSW Paper, 2004.
